

Compte rendu du COMITE DIRECTEUR du 25 Novembre 2024

Ouverture de la séance à 18h30.

Présents : (17)

LEVIEUGE Éric, MERCIER Philippe, JAOUEN Christelle, REMY Nathalie, LEMAIRE Michel, USAL Yves, GUIBERT Pascal, HINDY Marc, LE BERRE Yann, RIDOIRE Isabelle, ARTAULT Jean Philippe, ESPERONNIER Caroline, CHATELAIN Marie-Lise, GILLIOTTE Jean Pierre, FRAMPIER Diane, DELAGE Frédéric, AUBIN Christophe.

Absents Excusés : (7)

DUBOIS-GOCHAULT Camille, BOIDRON Pascal, MARCILLE Valérie, BOIS Laurence, Michel HINDY, Fabrice SCHURDEVIN, LEROUX Sophie.

1 – Mise en place du Bureau Directeur

4 postes obligatoires : Président, Vice-président, Secrétaire Général et Trésorier Général.

Les statuts prévoient un nombre de 7 personnes au sein du Bureau Directeur.

Ils imposent une parité de 40% de femmes (Mini 3) et de 40 % d'hommes (mini 3).

Éric LEVIEUGE en est le président, de droit en sa qualité de président du Comité Départemental.

	Président	
	LEVIEUGE Eric	
Secrétaire Général	Vice-Président	Trésorier Général
MERCIER Philippe	HINDY Marc	LEMAIRE Michel
Secrétaire Générale Adjointe	Membre	Trésorière Générale Adjointe
REMY Nathalie	Camille DUBOIS-GOCHAULT	JAOUEN Christelle

Constitution du Bureau Directeur approuvée à l'unanimité

2 – Mise en place de l’organigramme et des commissions

A – Mise en place de 13 Commissions

Jeunes et Enseignants	Développement & Partenariats	Senior Plus	Tennis Entreprise
Homologation	Tennis Féminin	Senior	Communication
Nouvelles Pratiques	Arbitrage	Des Finances	Classement
Para Tennis / Tennis Adapté			

Elles doivent être statutairement constituées d’un minimum de 3 personnes.

- Il est décidé en interne :
- Que les présidents de commissions doivent être élus au CODIR.
 - Qu’au moins un 2^{ème} membre de la commission doit être un élu du CODIR.
 - Les reste des postes pouvant être pourvus par des personnes cooptées pour leurs compétences et/ou leur affinité avec l’objet de la commission.
 - Si salarié, Comité ou Ligue, sont intégrés, ils prendront l’appellation d’invités permanents de la commission.

B – Nomination des présidents de commissions

Jeunes et Enseignants :	Marc HINDY
Senior :	Yann LE BERRE
Senior Plus :	Frédéric DELAGE
Tennis Entreprise :	Nathalie REMY
Arbitrage :	Philippe MERCIER
Tennis Féminin :	Jean Philippe ARTAULT
Développement et Partenariats :	Jean Pierre GILLIOTTE
Communication :	Caroline ESPERONNIER
Nouvelles Pratiques :	Pascal BOIDRON
Homologation :	Yves USAL
Classement :	Pascal GUIBERT
Des Finances :	Michel LEMAIRE
Tennis Adapté et Para Tennis :	Laurence BOIS

C – Constitution des commissions

<p>Jeunes et Enseignants</p> <p>Marc HINDY 06 70 36 41 15 marc.hindy@cdtennis37.fr</p> <p>Christelle JAOUEN</p> <p>Laurence BOIS</p> <p>Simon JONOT</p> <p>Matthieu POUPINEAU</p> <p>Jonathan XAYGNABOUN</p> <p>Fabien ROBERT</p> <p>Virginie LE BERRE - <i>Invitée</i></p> <p>Eric PERNON - <i>Invité</i></p>	<p>Développement & Partenariats</p> <p>Jean Pierre GILLIOTTE 06 58 12 20 64 presidenttscsm37@laposte.net</p> <p>Camille DIBOIS-GOUCHAULT</p> <p>Eric LEVIEUGE</p> <p>Philippe MERCIER</p> <p>Isabelle RIDOIRE</p> <p>Fabrice SCHURDEVIN</p> <p>Christophe AUBIN</p> <p>Sébastien COUEFFE - <i>Invité</i></p>	<p>Senior Plus</p> <p>Frédéric DELAGE 06 65 02 94 36 delagefrederic28@gmail.com</p> <p>Jean Philippe ARTAULT</p> <p>Jean Pierre GILLIOTTE</p> <p>Marie Lise CHATELAIN</p> <p>Michel LEMAIRE</p> <p>Eric LEVIEUGE</p> <p>Christophe AUBIN</p>	<p>Tennis Entreprise</p> <p>Nathalie REMY 06 22 12 10 46 nathalie.remy@cdtennis37.fr</p> <p>Frédéric DELAGE</p> <p>Brigitte BACO</p> <p>Eric MONTERRAT</p> <p>Annie MAUPUY</p> <p>Chantal AUJOGUES</p> <p>Marie Pierre POULET</p>
<p>Homologation</p> <p>Yves USAL 06 72 38 32 11 yves.usal@cdtennis37.fr</p> <p>Eric LEVIEUGE</p> <p>Philippe MERCIER</p> <p>Isabelle RIDOIRE</p> <p>Marie Pierre POULET</p> <p>Nathalie METAIS</p>	<p>Tennis Féminin</p> <p>Jean philippe ARTAULT 06 80 10 94 44 jpartault@gmail.com@cdtennis37.fr</p> <p>Caroline ESPERONNIER</p> <p>Nathalie REMY</p> <p>Valérie MARCILLE</p> <p>Diane FRAMPIER</p> <p>Marie-Lise CHATELAIN</p>	<p>Senior</p> <p>Yann LE BERRE 06 33 50 26 50 yleberre@ltdy.fr</p> <p>Pascal GUIBERT</p> <p>Yves USAL</p> <p>Philippe MERCIER</p> <p>Eric LEVIEUGE</p> <p>Marie Lise CHATELAIN</p>	<p>Communication</p> <p>Caroline ESPERONNIER 06 74 52 61 88 caroline.esperonnier@wanadoo.fr</p> <p>Philippe MERCIER</p> <p>Isabelle RIDOIRE</p> <p>Nathalie REMY</p> <p>Camille DUBOIS-GOUCHAULT</p> <p>Yann GUILLOTEAU</p>
<p>Nouvelles Pratiques</p> <p>Pascal BOIDRON 06 70 11 67 91 pascal.boidron@cdtennis37.fr</p> <p>Laurence BOIS</p> <p>Valérie MARCILLE</p> <p>Diane FRAMPIER</p>	<p>Arbitrage</p> <p>Philippe MERCIER 06 19 77 78 66 philippe.mercier@fft.fr</p> <p>Christelle JAOUEN</p> <p>Isabelle RIDOIRE</p> <p>Caroline ESPERONNIER</p>	<p>Des Finances</p> <p>Michel LEMAIRE 06 60 68 45 43 michel.lemaire@fft.fr</p> <p>Christelle JAOUEN - <i>T.G. Adjointe</i></p> <p>Eric LEVIEUGE - <i>Président</i></p> <p>Philippe MERCIER - <i>Secrétaire Général</i></p> <p>Sylvie FOLLENEFANT - <i>Invitée</i></p>	<p>Classement</p> <p>Pascal GUIBERT 07 78 64 38 69 Pascal.guibert@laposte.net</p> <p>Yves USAL</p> <p>Yann LE BERRE</p>
<p>Para Tennis / Tennis Adapté</p> <p>Laurence BOIS 06 07 26 85 45 lbois@skinupacademy.com</p> <p>Diane FRAMPIER</p> <p>Marie Lise CHATELAIN</p>	<p>Président de commission</p>	<p>Membre coopté</p>	<p>Salarié - <i>Invité permanent</i></p>

Organigramme et sa constitution approuvés à l'unanimité.

Il est bien entendu que cet organigramme peut être amené à évoluer, à être modifié et complété. Chaque retouche devra faire l'objet d'une validation par le CODIR

3 – Fonctionnement

a) Fonctionnement du CODIR et des Commissions

Tout le fonctionnement administratif, les convocations, les feuilles d'état de présence, la diffusion des comptes rendus, etc..., est orchestré par le Secrétaire Général.

Notre secrétaire, Sylvie a à sa charge le reste du secrétariat comité.

Toutes réunions de commissions devront faire l'objet d'une information au Secrétaire Général afin d'éditer les documents nécessaires.

b) Indemnisation des frais kilométriques

Le comité procède au remboursement des frais de déplacement (frais kilométriques et de péage) effectués dans le cadre de votre activité en rapport avec vos fonctions au sein du Comité Départemental.

Il est demandé de privilégier l'abandon de frais, sous forme de don à l'association (de ce défraiement) en échange de quoi un CERFA dont le montant est calculé avec le barème fiscal en vigueur vous est remis en fin d'année calendaire.

Dans le cas contraire, le remboursement des frais kilométriques se fera au tarif de 0,25 € du kilomètre.

La mise en place de ce dispositif représente une économie annuelle d'environ 7000 € pour le comité départemental.

Délibération, approuvée à l'unanimité.

c) Règle de diffusion des comptes-rendus.

La règle de diffusion des comptes-rendus de réunions s'applique comme suit :

A QUI ?	Membres du Bureau Directeur	Membres du Comité Directeur	Membres (Cooptés) des commissions	Présidents de clubs	Salariés Comité ou mis à disposition par la Ligue	Présidente et SG de la Ligue	Site Internet
PAR QUI ?	Secrétaire Général			Secrétaire Général			Commission Communication
Réunion du Bureau Directeur (Préparation d'un Comité Directeur)	Oui						
Réunion du Bureau Directeur (exceptionnel)	Oui	Oui					
Réunion de Comité Directeur	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Réunion de commission	Oui	Oui	Oui <i>Aux membres de la commission concernée</i>				Oui

Règles validées à l'unanimité.

4 – Informations et Sujets divers

1) Dommages au Chinon TC :

Suite à la destruction de la bulle abritant les terrains couverts du Chinon TC lors de la dernière tempête, une demande auprès des clubs concernés par des rencontres avec le Chinon TC, pour le compte du championnat d'hiver, a été formulée, par la commission Senior, afin d'inverser leurs réceptions.

Nous remercions l'ensemble des clubs concernés d'avoir répondu rapidement, par l'affirmative.

Le comité assure le Chinon TC de tout son soutien et restera aux côtés du club si besoin pour les aider à sortir de cette crise infrastructurelle.

Malheureusement, ils nous ont déjà annoncé l'annulation de leur tournoi de début d'année et la non inscription d'équipes à la coupe Schmidlin pour cette saison.

La journée des finales Senior Plus qui devait se dérouler le dimanche 30 mars sur les terres Chinonaises sera géographiquement déplacées.

2) Les chiffres des licences :

* 9554 licences à ce jour, soit une progression de 676 licences, + 7,84 % à date de la saison dernière.

* Déjà 379 licences Padel (+206, + 119 % de date à date). Total fin de saison dépassé de 53 licences.

* Les 3 premières licences Pickleball du département (Nouveauté fédérale 2025) viennent d'être prises à Skin Up Académie.

Le manque d'infrastructures couvertes va inévitablement se faire jour au regard de l'engouement actuel pour notre sport et ses disciplines associées.

3) Prévision d'achat :

Il est demandé au CODIR de valider l'acquisition d'un nouveau vidéo projecteur (environ 300 €) en remplacement de l'actuel, arrivé en fin de vie.

Dépense « conséquente » non prévu au budget prévisionnel qui nécessite donc l'approbation du Comité Directeur.

Achat validé à l'unanimité.

4) Représentativité du Comité Départemental de Tennis au sein du CDOS 37 :

Jean Pierre GILLIOTTE et Frédéric DELAGE se portent volontaires et seront donc proposés.

5) Places Roland Garros :

Un certain nombre de places est offert au comité chaque année.

Si une partie est utilisée à des fins de lots et récompenses divers, une autre partie est réservée aux remerciements des élus du CODIR pour le travail effectué tout au long de l'année. Chacun en aura un minimum de 2 sur la durée de la mandature.

6) Point sur le Championnat Régional Senior Plus :

- + 35 Messieurs, RS St Cyr en ½ finale contre Sancerre (18)
- + 45 Messieurs, US Chambray en ½ finale contre St Denis en Val (45).
- + 45 Dames, ATG Tours en finale contre St Hilaire (45).
- + 55 Messieurs, TC du Lochois en ½ finale contre Dreux (28).
- + 55 Messieurs, TC Tours en ½ finale contre USM Olivet (45).
- + 55 Dames, ATG Tours en ½ finale contre Pithiviers (45).
- + 65 Messieurs, ATG Tours en ½ finale contre US Orleans (45).

4 – Questions diverses

* Pascal GUIBERT : Comment vont s'organiser les réunions de secteurs évoquées lors de la campagne.

Réponse : Cela reste à finaliser, nous pourrions partir sur 4 secteurs géographiques où un panel de membres du CODIR accompagnerait le président.

Les sujets abordés seraient d'une part d'ordre départemental mais aussi plus locaux suivant les contextes.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

Original signé et archivé au comité départemental le 28 / 11 / 2025

Philippe MERCIER
Secrétaire Général

ERIC LEVIEUGE
Président